

§ II- LETTRES, N°110

2- A MERE

HENRI-DOMINIQUE, N°35

LETTRE, N°35

+

Flavigny, 28 7 bre 1866.

Merci, mon Enfant, de votre lettre. Elle m'a fait du bien, en me disant que cela va bien. Je crois fermement que Dieu est avec nous et nous soutient, mais je sais aussi combien il est facile de mal répondre à la voix de Dieu. Je crains donc et de nuire à l'Oeuvre par mon peu de correspondance aux grâces de Dieu, et aussi de voir l'Oeuvre entravée par les résistances de quelqu'une de vous. A ce sujet je tiens à ce qu'on le sache, les portes sont ouvertes pour toutes, et si quelqu'une s'ennuie avec nous, non seulement je ne la retiendrai pas, quand elle aura bien réfléchi, mais je la prierai de se retirer. Vous comprenez à quoi je fais allusion. Il nous faut des âmes dévouées, en commençant surtout; nous ne devons pas tenir au nombre, mais à la qualité.

Vous avez donc bien fait de tenir ferme au sujet de S. M. ... et maintenant que le principe est posé, vous avez le droit, s'il vous plaît, de d'en donner dispense à telle ou telle occasion. J'approuverai donc que vous disiez à S^r Marg. " J'ai le droit de voir votre lettre; ce que vous vouliez faire est un manque de confiance, d'ailleurs, que je ne crois pas mériter; et néanmoins il me plaît de renoncer à mon droit en cette circonstance et pour cette fois, je vous autorise donc à écrire directement au R.P. Saudreau."- De votre côté, vous écrirez vous aussi et vous lui direz que si S^r Marg^{te} lui exprime le désir de quitter l'Oeuvre, vous la priez, en grâce, de ma part et de la vôtre, de nous la retirer et de la placer ailleurs; que sa présence ici, (si elle a ces sentiments) nous peut devenir nuisible et que nous n'en voulons pas à ces conditions.



Flavigny
not

Quant à J... voici ma pensée : Tant que nous verrons en elle lutte et bonne volonté, il y a espérance et nous devons la garder. Quand nous ne le verrons plus, après une expérience de quelques semaines, il faudra lui ouvrir les portes et la prier de partir; nous n'en serons plus responsables, parceque ce n'est pas notre oeuvre, de garder les âmes qui n'ont pas bonne volonté. C'est pour ~~elles~~ des âmes exceptionnelles que notre Oeuvre est fondée, ne l'oublions pas. Je lui écris quelques lignes, lisez-les.

Vous avez dû écrire à Ambert.

Je compte aller à Paris Mardi. Je verrai M^{me} Hestair et M l'Abbé Boullau, et le reste ...

J'ai écrit à Monseigneur, au sujet de l'aumônier.

Mon frère ne veut pas se dessaisir de sa domestique (Catherine, la postulante converse) avant d'en avoir trouvé une autre pour lui. Elle ne peut donc pas venir encore. Je n'en suis pas fâché, car elle sera plus réfléchi; et puis elle aura le temps de se faire un petit trousseau qu'elle n'a pas.

La personne que nous attendons d'Ambert ou plutôt celle de Paris ne pourra t-elle pas faire nos commissions? Je suis résolu à les faire changer de nom à toutes deux et je leur recommanderai de ne rien dire à M. le Curé qu'en confession, il ne pourra ainsi faire de démarches et prendre de renseignements. Il faudra ~~se~~ ainsi le laisser sans renseignements précis sur tout ce qui nous arrivera même les postulantes; il faudra bien qu'il renonce à ses investigations.

Je crois que nous pourrions prendre M^{me} Hestair à titre d'essai, comme Madelle Voison; et après 6 mois, si tout va bien, l'accepter comme postulante.

Je viens d'écrire à Adèle Angèle Caillaud, la pauvre réhabilitée. C'est celle dont on est si content à la prison; et elle sait coudre à la main et à la mécanique, elle a fait tout cela, et très bien, m'a dit la Supérieure de Cadillac. Sa famille est de La Rochelle, mais il n'y veut pas rester de peur de se perdre; elle est sous la surveillance de la police, c'est ce qui empêche qu'après avoir choisi La Rochelle



Guéhenry
not.

en Juillet dernier, elle ne peut venir à Frasnès qu'après une nouvelle demande et dans quelques mois. Je lui dis de d'aller parler de son désir, à la Rochelle, avec le M. Petit, Vicaire Général, qui nous est tout dévoué, ~~et~~ ou avec M l'Abbé Savineau, ~~secrét^{re}~~ Général, qui m'est un ami de collège très dévoué aussi.

Voilà pour le personnel - Parlez-moi toujours de tout notre petit monde. Je suis père, ne l'oubliez pas.

Je réponds à vos observations:

C'est la Versaite qui dit : Jube Dne benedicere, à la prière du soir. Mais avant ~~la~~ les leçons c'est toujours la lectrice. Seulement à Nancy et à Cette, c'est probablement la versaite qui est lectrice en même temps, ce qui explique tout. Je préfère que ce soit divisé, comme ici; cela interesse davantage les Soeurs, en leur donnant leur petite charge; seulement quand vous serez gênées pour avoir 1^{re} Hebdom^{re} 2^o Versaite, 3^o lectrice; les deux derniers offices n'en feront qu'un.

Après le Sacro-Sanctae il faut dire le pater et l'ave marqués. C'est nécessaire pour gagner l'indulgence; nous le disons ainsi.

A quel moment de la prière du soir donnez-vous la bénédiction aux Soeurs? Je ne m'en souviens plus.

Les jours où la Sous-Prieure officie sont des jours de fêtes de second ordre. Vous pouvez indifféremment ou officier vous même ou laisser officier l'Hebdomadaire suivant que la fête vous paraîtra exiger une distinction ou non.

Dès que vous aurez les renseignements sur M. l'Abbé Boulau envoyez les moi. C'est bien la première fois que je l'ai vu, mais nous nous sommes écrit bien souvent .

La marche que vous vous proposez de suivre vis-à-vis de M. le Curé est bien celle que je désire. Laissons-le faire ce qu'il ~~se~~ croira bon, sans nous inquiéter, mais retenons toute parole qui pourrait l'aider dans ses recherches, à mon avis, intempestives.

C'est Mad^{elle} Magnin qui nous a offert sa



Spurbaum
not

cette lampe quand je lui ai parlé d'en acheter une.

J'aurais préféré qu'on ne fît pas de guichet au réfectoire; nous en avons causé je crois; on aurait passé les plats par l'atrium, en attendant de voir ce qu'il y aurait à faire. Ma pensée était de faire à la place de la cheminée une communication entre les deux réfectoires. Je ne sais comment j'ai oublié de régler cela avec vous, cette fois-ci.

Vous oubliez donc que vous désiriez une étoffe légère en laine blanche pour doubler vos robes et faire des robes de tertiaires, c'est là cet échantillon - dont vous ne me dites pas le prix. Mon frère me dit qu'il a, à bien meilleur marché (si cela peut servir) des étoffes ~~en laine~~ laine blanche laine et coton. Je vais lui demander des échantillons. J'approuve votre prudence en ce qui est des dettes. La facture de mon frère est déjà payée moins 20 ou 30 francs, mais non celle de Marvejols.

La toile pour draps, que nous avons choisie, a bien un mètre de largeur, c'est ce que veut dire 100/000. Voulez-vous qu'il l'envoie ~~en~~ avec les 6 couvertures grises? Dans ce cas écrivez-lui, ou fixez-moi pour que je lui écrive.

Inutile d'écrire à Marvejols. ~~Il~~ On nous assure 10^c de rabais par mètre. Si donc le bleu disparaît, gardons à 4.80. Il y a peu d'inconvénient puisque vous serez cloîtrées. Si le bleu ne s'en va pas, je préférerais obtenir, s'il est possible, un plus fort rabais, mais sans renvoyer, ce serait des frais. Du reste, le désagrément ~~nécessaire~~ sera ni pour mon frère, ni même pour le fabricant, mais pour le blanchisseur. Faites donc pour le mieux.

Il vous faudra un registre pour inscrire l'arrivée de nos postulantes, et le jour où on leur a dit le Veni creator.

Il en faudra un autre pour nos enfants. En arrivant elles ~~se~~ seront toutes au niveau de Jeanne. Puis après un temps court ou long, suivant le cas, on leur fera une petite cérémonie comme à nos postulantes. En présence de la communauté on récitera sur elles le Miserere à genoux pour demander pardon du passé, le Magnificat (debout) pour remercier Dieu du pardon accordé, et à dater de ce jour elles seront au rang des réhabilitées et commenceront l'année de probation né-



Spinau
1871

cessaire pour devenir petite Soeur, s'il y a lieu,

J'ai offert les 50^f à M. Le Curé. Il m'a dit que plus tard, si je reste longtemps chez lui, il fixera ma dépense, mais pour cette fois il n'y a rien voulu.

Je trouve très-bien ces communions alternées, afin de ne point laisser J. seule. C'est un acte de charité bien entendu.

J'approuve aussi cette étude du Coutumier et des Constitutions; et ces petites instructions journalières. Continuez.

Si S^r Anna vous demande encore des humiliations, donnez lui celle-ci : Quelquefois, en présence des Soeurs, demandez-lui tout à coup à quoi elle pense, et comme elle est très sujette aux pensées d'amour propre, elle en aura peut être quelqueune à dire, ce qui sera pour elle une bonne et salutaire humiliation. C'est là un exercice excellent pour dompter la nature au profit de la grâce, pourvu qu'il ne soit pas répété, au dessus des forces, et qu'il soit accepté de bon coeur. Donnez ce petit cadeau à S^r Anna, de ma part à l'occasion de sa neuvaine.

Je crois que les colis venus par petite vitesse doivent coûter fort peu, s'ils coûtent quelquechose, de dépôt. Il faut donc autant que possible ne pas envoyer exprès, car cela revient bien cher ainsi.

M^{le} Voison m'a payé ma place à la voiture de Besançon.

Je ne sais comment mon temps disparaît, je ne puis suffire à ma besogne. J'ai beaucoup d'arriéré, et je crois que cela durera longtemps ainsi. Priez donc pour moi.

Et vous, tenez vous bien unie à Notre Seigneur Il est tout lui! je suis son ombre, son écho, son instrument, mais sans lui que pourrions-nous? Travaillez pour lui et pour lui seul, dites le lui bien, et bien souvent. Que tout le reste ne vous soit que secondaire. Que lui plaise et faire sa volonté soit tout.

Quant à votre âme, il n'est pas besoin que vous me promettiez de ne l'ouvrir qu'à moi seul. Je



Spécial
Aut

vous laisse toute latitude pour écrire au T.R.P. Saudreau sur tout ce que vous voudrez, j'ai toute confiance & en ses décisions; mais ne lui parlez pas ~~des~~ beaucoup de l'Oeuvre, c'est là surtout qu'il faut unité de vue. Et vous, comptez entièrement sur moi, autant que ce mot est possible entre pauvres âmes humaines. Dieu nous a unis pour son oeuvre et nous ne devons pas désunir ce que Dieu a uni.

Et vous, mes enfants, chères Soeurs que Dieu nous a données, soyez fidèles à votre vocation, vous avez un bonheur que peu de femmes peuvent goûter, celui de travailler directement au salut des âmes, c'est ~~un~~ presque une part au ministère Sacerdotal. Montrez-vous dignes des grâces de Dieu, vous serez ainsi la joie et l'honneur de

Votre père, qui vous bénit, sur le coeur de N.D. du Très-St Rosaire,

fr. M Jean-Joseph

Je n'ai pas le temps de me relire A Dieu.



Je n'ai pas le temps de me relire